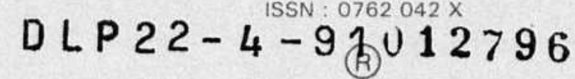
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE



Avertissements agricoles

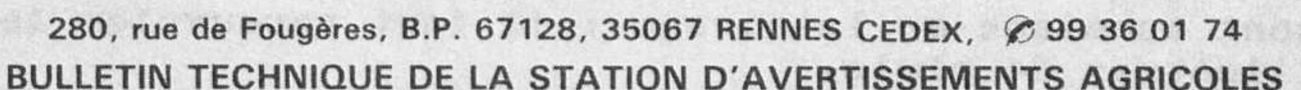
BRETAGNE

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
280, rue de Fougères, B.P. 67128, 35067 RENNES CEDEX, ✆ 99 36 01 74



Publication périodique

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES



BULLETIN N°209
18 AVRIL 1991

PRINCIPES GENERAUX DE LUTTE CONTRE LE MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

l'importance de cette maladie doit inciter à la plus grande vigilance. Tous les moyens de lutte doivent être mis en oeuvre.

A) Mesures prophylactiques

Elles visent à éliminer les foyers primaires, points de départ des épidémies :

- destruction des tas de déchets de l'année précédente
- triage des tubercules de semence avant la plantation
- défanage de la culture en fin de végétation.

B) Traitements en végétation

Ils doivent empêcher l'installation du mildiou dans la parcelle.

Traitez toujours préventivement dès que les conditions (climat et développement végétatif) deviennent favorables à la maladie.

Si la culture est implantée sous film plastique, la bâche est à retirer 3 à 4 semaines après la levée. Un traitement anti-mildiou est à réaliser aussitôt que la bâche est déposée.

Les Avertissements Agricoles que vous allez recevoir indiquent les périodes de risque durant lesquelles la protection du feuillage doit être assurée.

Le fongicide doit être choisi en tenant compte des caractéristiques de la ou des matières actives qui le composent :

P3

IMPRIMERIE DE LA STATION BRETAGNE • DIRECTEUR GÉRANT : G. GRIVAULT • C.P.P.A.P. : 528 AD

ABONNEMENT 1er Janv. - 31 déc.
C.C.P. 9404-94 Y Rennes - S/Rég. de Recettes de la DRAF - Prot. Végét.

© Service de la Protection des Végétaux - Rennes 199
Toute reproduction, même partielle, est soumise à notre autorisation

- Matières actives de contact :

Elles restent à la surface des feuilles et empêchent la germination des spores.

Leur persistance d'action est de 7 jours.

Elles sont soumises au lessivage : il faut renouveler le traitement après 25 millimètres de pluie.

Les spécialités les plus utilisées sont à base de manèbe ou de mancozèbe.

Le cuivre peut provoquer des phénomènes de phytoxicité. Aussi, est-il préférable de le réserver pour le dernier traitement avant défanage.

FONGICIDES UTILISABLES CONTRE LE MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Tableau non exhaustif

	Matières actives	Spécialités commerciales	Dose SC/ha
Fongicides de contact(1)	chlorothalonil	Daconil	2 kg ou 3 l
	folpel	Phaltane 500 l	1,5 à 1,8kg
	folpel + mancozèbe	Mancofol	2,5 kg/ha
	folpel+manèbe	Vitazeb	2,5 kg
	manèbe	Remasan, Manoran, Rhodianèbe, etc...	2 à 2,5 kg/ha
	mancozèbe	Dithane M45, Sandozèbe,.	2 à 2,5 kg/ha
	Dithane LF	3,5 l	
	métirame zinc	Polyram, polyram df	2,5 kg
	zinèbe	Bonèbe, Tradiazan, Zinugec etc..	2,5 kg
	fentin acétate + manèbe	Brestan 10 et M	2 kg
Fongicides pénétrants + de contact	cymoxanil + mancozèbe	Fulvax 2000, Rémiltine Pépite Fulvax, Rémiltine, Cabestan	2,5 KG
	cymoxanil + propinèbe	Diamétan	2 kg
	cymoxanil + métirame de zinc	Aviso G	2,5 kg
	cymoxanil + captafol	Vignor	1 l

Fongicides systémiques + de contact	bénalaxyl + mancozèbe ofurace + mancozèbe métalaxyl + manèbe	Trécatol Patafol Acylon P	2,5 kg 2,5 kg 2 kg
Fongicides pénétrants + systémiques + de contact	cymoxanil + + oxadixyl + mancozèbe cymoxanil + oxadixyl + manèbe	Pulsan, Pulsan pépite Sirdate P	2,5 KG 2,5 kg

- Matière active pénétrante : cymoxanil

Elle pénètre superficiellement dans les feuilles. Elle empêche la germination des spores (effet préventif) et tue le champignon dans les tissus du végétal 2 jours après la contamination (effet curatif).

Sa persistance d'action n'est que de 3 à 4 jours, mais la matière active de contact qui lui est associée assure une rémanence de 7 jours.

Les effets curatif et préventif cumulés permettent de maintenir une protection **durant 9 jours** entre deux applications avec ce type de produit (7 jours si l'on passe ensuite à un fongicide de contact ou en l'absence d'un autre traitement, 11 jours si l'on passe à un fongicide systémique).

- Matières actives systémiques : oxadixyl, ofurace, métalaxyl, bénalaxyl

Elles pénètrent rapidement et circulent dans la plante, ce qui les met à l'abri du lessivage et leur permet de protéger également les pousses formées après le traitement pendant dix jours (effet préventif). Elles tuent le champignon dans les tissus du végétal quatre jours au plus après la contamination (effet curatif).

Les effets curatif et préventif cumulés permettent de maintenir une protection **durant 14 jours** entre deux applications avec ce type de produit (10 jours si l'on passe ensuite à un fongicide de contact ou en l'absence d'un autre traitement, 12 jours si l'on passe à un fongicide pénétrant).

Pour le PATAFOL et le TRECATOL, la durée d'action est de 10 jours, quel que soit le fongicide appliqué ensuite, cette durée est ramenée à 8 jours en cas de forte pression de maladie.

Les fongicides systémiques doivent être employés en période de croissance active du feuillage. Ces spécialités doivent, comme toutes les autres, être utilisées **préventivement.**

- Réduire les intervalles de traitement en cas de forte pression de maladie.

Lorsque les conditions sont très favorables à la maladie et à la croissance de la végétation, réduisez l'intervalle entre les traitements :

. entre produits de contact .... 5 ou 6 jours
. entre produits pénétrants .... 6 ou 8 jours
. entre produits systémiques .... 8 ou 12 jours

Attention aux résistances

Les fongicides systémiques apportent une souplesse d'emploi certaine, mais leur usage répété peut conduire à l'apparition de souches de mildiou résistantes.

Les analyses de résistance réalisées par le GRISP du RHEU montrent, aussi bien en 1990 qu'en 1989, qu'une fraction importante des souches de mildiou étudiées en Bretagne est résistante aux fongicides systémiques (bénalaxyl, ofurace, métalaxyl, oxadixyl) ce qui limite strictement l'emploi des spécialités commerciales contenant ces matières actives aux conditions énoncées ci-dessus.

Pour éviter ce phénomène, les spécialités PULSAN PEPITE, PULSAN PATAFOL, SIRDATE P, TRECATOL et ACYLON P doivent être employées préventivement, en l'absence de mildiou dans la parcelle. Ces produits doivent être appliqués en période de croissance active du feuillage, à raison de 3 applications par an, au maximum.

TOMATES DE SERRE
ATTENTION AUX EFFEUILLAGES "EN TRAINING"

Pour les variétés de tomates type RONDELLO cultivées en "training", il faut faire très attention à ce que les effeuillages ne soient pas trop "vigoureux".

Tout prélèvement de feuilles trop précoce risque fortement d'éliminer des insectes parasités mais non éclos, et risque à terme de compromettre l'efficacité de la LUTTE BIOLOGIQUE.

Ceci est valable pour : ENCARSIA, PRAON & DACNUSA

PRECONISATIONS :

- EFFEUILLER LE STRICT MINIMUM
- LAISSER LES FEUILLES QUELQUES JOURS DANS L'ALLEE
- FAIRE DES APPORTS CONTINUS D'INSECTES AUXILIAIRES